



Arts plastiques

oral / admission

Professeur des écoles
Concours 2020-2021

Évelyne Goupy

DUNOD

Crédits photos

Balla G., *Petite fille courant sur un balcon*, 1912, © akg-images/Andre Held
Boccioni U., *Formes uniques de la continuité dans l'espace*, 1913, © akg-images/De Agostini Picture Lib./ G. Cigolini
Hausmann R., *L'Esprit du temps (Tête mécanique)*, 1919, © akg-images
Kandinsky V., *Sans titre (Aquarelle abstraite)*, 1910 (1913 ?), © akg-images/Maurice Babey
Le Corbusier, *Notre-Dame-du-Haut*, 1950 – 55, © akg-images/Schutze/Rodemann
Lumière L. et A., *La sortie de l'usine Lumière à Lyon*, 1895, © IAM/akg-images
Marey É.-J., *Différentes phases d'un saut à la perche*, vers 1892, © Herve Champollion/akg-images
Matisse H., *La Danse*, 1910, © akg-images
Minkinen A. R., *Fosters Pond*, 2000, © Arno Rafael Minkinen, Courtesy de l'artiste et de la Galerie Camera Obscura (Paris)
Monet C., *Cathédrale de Rouen, Le portail et la tour d'Albane*, plein soleil, 1892 – 1894, © akg-images/Laurent Lecat
Monet C., *Cathédrale de Rouen, Le portail vue de face harmonie brune*, 1892 – 1894, © akg-images/Laurent Lecat
Niepce J. N., *Point de vue du Gras*, 1826-27, © akg-images
Picasso P., *Le poète*, 1912, © akg-images
Pont du Gard, © akg-images/Hervé Champollion
Rietveld G., *Chaise Rouge et bleue*, 1917-18, © akg-images / Erich Lessing
Schwitters K., *Sans titre (Dessin "Merz" 9)*, 1943, © akg-images
Toulouse-Lautrec H. (de), *Jane Avril, Jardin de Paris*, 1893, © akg-images

Concept de couverture : Domino
Concept de maquette intérieure : Domino

Mise en page : Belle Page

© Dunod, 2019

11 rue Paul-Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-080303-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

Le CRPE	1
Introduction	4

Partie 1 Cadrage de l'épreuve

1 Épreuves orales d'admission : présentation et conseils généraux	10
1. Première épreuve orale : ce que disent les textes	10
2. Conseils généraux pour la rédaction du dossier	11
3. Conseils généraux pour l'oral	14
4. Composition des commissions	17

Partie 2 Apports théoriques

Sous-partie 2.1. Connaissance du public scolaire 21

2 Le développement de l'enfant	22
1. Approche psychanalytique	22
2. Approche piagétienne	23
3. Approche wallonienne	25
4. Approche brunérienne	27
3 Le dessin enfantin	31
1. Un précurseur : Luquet	31
2. Rebonds et divergence(s)	33
4 Les incidences sur l'enseignement des arts plastiques	36
1. À l'école maternelle	36
2. À l'école élémentaire	38

Sous-partie 2.2. Approche du champ disciplinaire 41

5 Historique de la discipline	42
1. Premiers repères	42
2. Émergence du rôle éducatif du patrimoine et d'une discipline à enseigner	43
3. Nouvelle(s) donne(s)	45
4. Arts plastiques/arts visuels : pourquoi ces modifications lexicales ?	47

6	Grands repères artistiques	49
	1. Indications générales	49
	2. Repères utiles	50
7	Qu'apprend-on en arts plastiques ?	59
	1. Vocabulaire spécifique	59
	2. Enjeux	60
	3. Formes d'expression convoquées	60
	4. Constituants matériels, gestes et opérations plastiques	75
Sous-partie 2.3. Aborder l'enseignement des arts plastiques		79
8	Approche notionnelle et curriculum	80
	1. Le champ notionnel	80
	2. Progression/progressivité	82
	3. Le cadre horaire	83
9	Les contenus à aborder	84
	1. Généralités	84
	2. Les contenus à aborder en maternelle	84
	3. Les questionnements à aborder à l'école élémentaire	85
10	Première approche didactique	89
	1. Enseigner des questions	89
	2. Les objectifs	92
	3. La proposition	94
	4. La pratique	97
	5. La question des références artistiques	99
	6. L'évaluation sommative	101
Sous-partie 2.4. La place de l'éducation artistique et culturelle		108
11	Analyser des œuvres : comment ?	109
	1. Ce que je vois, ce qui me parle	109
	2. Problématiques plastiques	110
	3. Mise en réseau	112
12	L'enseignement en histoire des arts	115
	1. Avertissement	115
	2. Cadrage	116
	3. Mise en œuvre	117
	4. Liste des ressources	118

13 Le PEAC	120
1. Dispositifs et partenariats	120
2. Progressivité des compétences engagées	121
3. Les personnes-ressources	123
14 Organiser une visite au musée	125
1. En classe, avant la visite : travail préparatoire	125
2. Mise au travail effective des élèves au sein du musée	127
3. En classe, après la visite : travail de réinvestissement	128

Partie 3 Élaborer des scénarii pédagogiques

15 Mise en situation professionnelle : élaborer une séance	132
1. La fiche de préparation : un outil de base	132
2. Entraînement : s'emparer des programmes	134
3. Partir d'un thème porteur	135
4. S'attacher à une technique	136
5. S'appuyer sur une œuvre	137
6. Adapter une piste à plusieurs cycles	140
16 De la séance à la séquence	142
1. Généralités	142
2. Exemple de mise en œuvre	143

Partie 4 Se préparer à l'épreuve

17 Fondements scientifiques : la transposition didactique	158
1. Passer de « savoirs savants » à la pédagogie	158
2. Le choix du sujet	159
3. Méthodologie pour la rédaction	160
18 Didactique : démontrer son souci de conduire un enseignement pertinent	166
1. Avertissement	166
2. Rappels généraux	167
3. Envisager un dispositif approprié : approfondissements	170
19 Rédiger la partie pédagogique	178
1. Stratégie d'ensemble	178
2. Le choix de la séquence	179

Exemples d'écrits	187
1. Fondements théoriques de Florian	187
2. Partie didactique de Stella	199
20 Préparer l'oral	207
1. Généralités	207
2. La présentation du dossier	208
3. L'entretien	210
4. Les questions auxquelles se préparer	213

Partie 5 **Annexes**

1 Outils	218
2 Glossaire	220
3 Liste officielle des œuvres de référence	224
4 Synthèse de rapports de jurys	229
5 Table des reprographies	240
6 Bibliographie	241
7 Sitographie	245
8 Index	247
Quelques références artistiques des XIX^e et XX^e siècle	

Avertissement

Le concours CRPE sera réformé à partir de la session de 2022. En outre, des modifications dans les programmes pourront advenir d'ici là. À l'heure où nous publions cet ouvrage (août 2019), il ne nous est pas possible d'anticiper ces changements à venir, c'est pourquoi nous vous invitons à vous tenir informé de l'actualité ministérielle, notamment via le site education.gouv.fr ; vous pourrez également, en cas de changements dans les programmes, trouver des mises à jour en vous rendant sur la page du livre sur le site dunod.com.

Le CRPE

1 La formation des enseignants du premier degré

1.1 La formation

a. Les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE)

Depuis la rentrée 2013, les concours se préparent dans le cadre des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE). Leur mission est d'assurer la formation initiale de tous les enseignants et personnels d'éducation, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

b. Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

Les ESPE organisent des formations de master MEEF à vocation professionnelle. Ces formations comportent différents modules d'enseignements disciplinaires : une initiation à la recherche, une ouverture sur l'international, un volet apprentissage par et au numérique, des outils et méthodes pédagogiques innovants.

c. Une formation entièrement renouvelée depuis 2013

Le futur enseignant doit acquérir un haut niveau de qualification et un corpus de savoirs et de compétences indispensables à l'exercice du métier. La qualité de la formation s'appuie sur :

- un cadre national de la formation à destination des universités ;
- un cahier des charges de l'accréditation ;
- un référentiel national de compétences pour les enseignants ;
- des concours, intégrés aux cursus de master MEEF, spécialement dédiés aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation¹.

1.2 Le recrutement

Pour être recruté par l'Éducation nationale et exercer la profession de professeur des écoles, il faut être admis au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). Pour s'inscrire au CRPE, il faut au minimum être titulaire d'une licence et être inscrit en première année de Master, ou justifier au minimum d'un niveau Bac + 4 (master 1 ou, anciennement, maîtrise).

1. Pour en savoir plus sur la formation et les ESPE, consulter la FAQ du site de l'enseignement supérieur et de la recherche : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid67079/tout-comprendre-des-espe-la-f.a.q.html>.

1.3 La titularisation

La titularisation dans le corps enseignant se fait à l'issue d'une année de stage en responsabilité en deuxième année de Master. Elle ne peut intervenir qu'à une double condition :

- le stagiaire a obtenu son Master ;
- le stagiaire a obtenu un avis pédagogique favorable de l'employeur, représenté par le corps d'inspection et/ou les tuteurs qui ont effectué le suivi du stagiaire.

2 Le concours de recrutement

Le cadrage des épreuves et les modalités d'organisation du concours sont définis dans l'arrêté du 19 avril 2013 (MENH1310119A).

2.1 Les épreuves

Épreuve	Notation	Durée
ADMISSIBILITÉ : ÉPREUVES ÉCRITES		
Français Partie 1 : Réponse argumentée à une question portant sur plusieurs textes Partie 2 : Connaissance de la langue Partie 3 : Analyse d'un dossier	40 points 11 pts 11 pts 13 pts + 5 pts pour la syntaxe et la qualité d'écriture	4 heures
Mathématiques Partie 1 : Problème Partie 2 : Exercices indépendants Partie 3 : Analyse d'un dossier	40 points 11 pts 11 pts 13 pts 5 pts peuvent être retirés pour la syntaxe et la qualité d'écriture	4 heures
ADMISSION : ÉPREUVES ORALES		
Mise en situation professionnelle Partie 1 : Présentation du dossier Partie 2 : Entretien avec le jury dans un domaine au choix du candidat : sciences et technologie ; histoire ; géographie ; histoire des arts ; arts plastiques ; éducation musicale ; enseignement moral et civique ; langue vivante étrangère Le candidat remet préalablement au jury un dossier de 10 pages au plus.	60 points 20 pts 40 pts	1 heure 20 mn 40 mn

Épreuve	Notation	Durée
ADMISSION : ÉPREUVES ORALES		
Entretien à partir d'un dossier	100 points	1 h 15 (+ 3 h de préparation)
Partie 1 : Sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique	40 pts	30 mn
Partie 2 : Sujet relatif à une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire	60 pts	45 mn

Les candidats inscrits au CRPE doivent passer **deux épreuves écrites d'admissibilité**, puis en cas de succès, **deux épreuves orales d'admission**.

Le cadre de référence des épreuves d'admissibilité est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège.

Pré-requis

Quatre pré-requis sont également exigés pour l'obtention du concours :

- un brevet de natation de 50 m ;
- une attestation de formation aux premiers secours (PSC1) ;
- une certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES 2) ;
- une certification en Informatique et Internet (C2i2e).

REMARQUE

Ces deux derniers certificats ne sont plus nécessaires pour être titularisé mais doivent être obtenus dans les trois ans qui suivent l'obtention du concours, notamment dans le cadre d'une formation continue organisée par le recteur.

Introduction

Le jury est en droit d'attendre, de la part de candidats ayant opté pour ce domaine, qu'ils fassent la démonstration d'une curiosité envers toute forme d'art et témoignent d'une fréquentation régulière des structures culturelles (musées, cinémas, salles de concerts et de spectacles divers). Il est donc fortement conseillé de visiter quelques expositions, de se tenir informé des actualités culturelles nationales les plus marquantes (inauguration de nouveaux lieux [fondations, musées, etc.], réouverture récente du musée Picasso, expositions présentées au Grand Palais et au Centre Georges Pompidou), de pousser la porte des galeries, de lire des articles issus de la presse spécialisée, de consulter des ouvrages généraux, de connaître les offres du réseau culturel de sa région et d'être au fait des caractéristiques de quelques mouvements artistiques incontournables – quelle que soit l'époque de leur émergence. Choisir de passer une option relevant du champ artistique, signale, logiquement, un intérêt personnel porté à la création.

Les contenus abordés à l'école ne peuvent absolument pas être déconnectés de cette nécessaire mise à jour du champ référentiel car, si enseigner c'est ménager la rencontre entre savoirs et apprenants, il est tout aussi indispensable de s'interroger sur les connaissances actuelles relatives à l'art que sur le public auquel on s'adressera. Par ailleurs, l'une des difficultés récurrentes de certains candidats tient à la non remise en question de leurs représentations initiales : ils s'éloignent ainsi des attentes du concours en brossant les contours d'une pédagogie basée sur de vagues contenus, fondée sur de lointains souvenirs personnels – fatalement dénaturés ou obsolètes.

Cela est d'autant plus vérifiable dans le domaine des arts plastiques où les propositions s'en tiennent, bien souvent, à des situations de loisir créatif, d'illustration ou de décoration – au sein desquelles inculcation de modèles puis application semblent faire loi.

Or, les attentes de l'épreuve divergent totalement de ces stéréotypes : il est souhaité du candidat qu'il expose une situation relevant d'une pratique exploratoire centrée sur l'élève et qu'il soit en mesure de définir les apprentissages qui découlent d'une proposition où ce dernier n'a pas le statut de simple exécutant.

La pédagogie s'intéresse à l'acte éducatif et aux aspects relationnels qui l'accompagnent ; la didactique, elle, est une réflexion sur les mécanismes liés à l'acquisition des savoirs. Dans l'exercice du métier, ces deux dimensions sont étroitement imbriquées : le pédagogue (celui qui accompagne) endosse inmanquablement, dans un premier temps, rôle de didacticien afin de déterminer des objectifs relatifs à l'enseignement des arts plastiques et les procédures connexes à mettre en œuvre. C'est-à-dire qu'il lui revient d'inventer les conditions d'émergence du processus créateur favorisant le caractère pluriel – voire divergent – de la pratique des élèves, conditions qui fonderont leurs apprentissages.

À un moment de l'histoire où l'intolérance se manifeste de façon de plus en plus dramatique, à une période où des objets artistiques du patrimoine mondial sont détruits ou éparpillés, dans un contexte où le ministère instaure des Assises de l'École pour les valeurs de la République, la dimension culturelle de l'enseignement est largement interpellée. La pratique artistique à l'École, par son rôle de sensibilisation et d'exercice de la pluralité, établit des situations concrètes relayant des enjeux démocratiques. Il importe donc que les professeurs de demain soient conscients que susciter le goût de la découverte, de la recherche, de la curiosité, l'ouverture d'esprit, le respect de l'altérité et le développement du jugement critique des élèves, sont une priorité ; toutefois, ces intentions citoyennes ne peuvent reposer que sur l'élaboration de dispositifs appropriés.

S'il n'est pas nécessaire d'être spécialiste de la discipline, cette épreuve exigeante requiert une préparation scrupuleuse.

CONSEIL

Du bon usage de l'ouvrage

Cet ouvrage n'est pas à lire d'un seul tenant. Il convient d'en consulter les diverses parties en fonction du planning de travail ci-après et de s'approprier graduellement les nombreux contenus qui y figurent.

Les chapitres se déclinent dans une volonté d'approfondissements successifs. On trouvera certaines entrées récurrentes qui, au fil du texte, s'enrichissent progressivement de nouvelles indications. Afin de conduire à une meilleure maîtrise des attendus de l'épreuve, ces retours réguliers s'affinent graduellement pour mieux en cerner les enjeux.

Planning de travail prévisionnel

Le tableau ci-dessous fournit des repères favorisant une approche progressive. Ce qui y figure n'est donné qu'à titre indicatif, il revient à chacun d'organiser son travail et le programme qui en découle. La répétition d'exercices vise l'ancrage de procédures qui instaureront des « mécanismes ».

Cette planification permet de répondre au mieux aux prétentions du concours.

Périodes et contenus	Travail à fournir	Chapitres
Septembre Prendre connaissance des attendus de l'épreuve. S'informer sur les ressources existantes. Prendre contact avec les lieux culturels de proximité. S'entraîner : être capable de parler d'une œuvre, l'analyser.	Lire les textes de cadrage de l'oral du CRPE et s'imprégner des rapports de jury de l'académie d'inscription. Parcourir les programmes d'arts plastiques, le référentiel du PEAC et les contenus du socle commun. Visiter des expositions dans sa région (par « visiter » il faut entendre : prendre des notes et faire des croquis concernant des œuvres qu'on a trouvées « marquantes »). Choisir une œuvre, l'analyser.	1 3 5 6 8 11 12 13 Rapports

Périodes et contenus	Travail à fournir	Chapitres
Octobre Commencer à établir un portfolio personnel. Élaborer des scénarii pédagogiques (séances). S'intéresser à la presse spécialisée : se tenir au courant de l'actualité artistique. Savoir où trouver des reprographies sur des sites Internet appropriés.	Constituer une banque de données à partir de la liste des œuvres de référence. S'approprier les programmes : – À partir de l'analyse effectuée et des indications figurant dans les instructions officielles, déduire les notions et questions nécessaires à l'établissement d'un dispositif pédagogique pour une séance. – Remplir la fiche de préparation-type afférente. – Envisager comment cette question pourrait être abordée dans un autre cycle.	4 5 7 8 9 10 12 13 14 15
Novembre Lire, en dehors de la presse spécialisée, des ouvrages relatifs au développement de l'enfant et au dessin enfantin. Élaborer des scénarii pédagogiques (séquences). Accroître ses repères culturels de base.	Rédiger des fiches de lecture. Passer d'une proposition de séance à une proposition de séquence (trois à quatre séances, grand maximum). Réitérer ce travail avec des entrées diversifiées. En s'appuyant sur les programmes et les textes d'accompagnement, produire des propositions – en veillant à changer le cycle et le type de pratique. Fréquenter les lieux d'exposition.	2 3 4 7 8 9 13 14 15 16
Décembre Faire des recherches relatives à la teneur scientifique du dossier.	Dégager le « sujet », la problématique, la partie scientifique du dossier. Rechercher, sur les sites dédiés, toutes les indications susceptibles d'alimenter les connaissances à mobiliser. Consulter les dossiers pédagogiques rédigés par les Services Éducatifs. Se rendre dans les bibliothèques universitaires. Établir des fiches de lecture, user du dictionnaire – notamment étymologique. Regarder si des mémoires ont été réalisés sur la question.	6 7 17 18
Janvier Vers le dossier : lecture d'ouvrages didactiques spécialisés. Rédaction de la partie scientifique.	Rédiger la synthèse correspondant à ces recherches. Ne pas tenter de se montrer exhaustif, mais bien dominer les enjeux de la question abordée. Introduire sa problématique en croisant les connaissances artistiques et celles concernant le public scolaire. Aboutir, au maximum, à quatre pages. Par ailleurs, parfaire sa connaissance de l'actualité culturelle.	2 3 11 17 20 Exemples

Périodes et contenus	Travail à fournir	Chapitres
Février Déterminer la teneur pédagogique du dossier. Dans la mesure du possible, mettre en œuvre sa proposition en classe. Prendre des photos lors de la séquence.	Transposition didactique :	15
	– Remplir les fiches de préparation correspondant à la transposition didactique définitivement retenue.	16
	– Passer de ces « grilles » à la rédaction de la partie pédagogique du dossier. Établir des « focus » en fonction de lectures relatives à la didactique. Aboutir au maximum à six pages de synthèse.	17
	– En fonction du vécu sur le terrain, envisager les potentielles remédiations à apporter à la proposition pédagogique initiale.	18
		19
		20
Mars Peaufiner le dossier. Entraînement à l'oral (partie <i>exposé</i>).	Dossier : déterminer judicieusement les annexes qui permettront une meilleure appréhension des écrits.	17
	Finaliser la rédaction du dossier : orthographe, syntaxe, mise en page, légendes, référencement, introduction, conclusion, titrage, sommaire, bibliographie. Constituer éventuel CD, clé USB et/ou diaporama.	18
	Oral : savoir parler du contenu sans le réciter. Évoquer, élargir...	19
	Se chronométrer, se livrer à l'exercice face à un auditoire.	20 Exemples
Avril Entraînement à l'oral (partie <i>entretien</i>).	Se préparer aux questions éventuelles de la commission. Solliciter des camarades pour « jouer » le rôle du jury. Parfaire son dossier	20
Mai Poursuivre le travail d'approfondissement oral.	Envoi du dossier au rectorat (pour la majorité des académies). Entraînement intensif à l'oral. S'enregistrer pour veiller à son débit, à ses intonations, à ses tics langagiers, à sa diction...	Rapports Revoir points faibles
Juin C'est le grand jour !	Ne pas se laisser gagner par l'émotion. Être à l'écoute des questions du jury. Adopter une attitude de questionnement. Faire preuve de bon sens. Ouf, c'est fini ! Souffler, aller se reposer et « recharger les batteries » : l'année de professeur stagiaire qui s'annonce ne sera pas de tout repos... Rentrée : dernière semaine d'août.	20 Rapports